



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## Des démarches participatives pour et/ou par des communes bretonnes

► *Un recueil d'expériences du réseau BRUDED*



► *Un réseau d'expériences innovantes  
pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain*



## Sommaire

### ➤ Rencontres

**Plouguerneau (29)** -Compte-rendu de la Rencontre à Plouguerneau – 25 juin 2016 - « participation citoyenne »

**Région Bretagne et Ceser** - Atelier « Diagnostics partagés avec les citoyen-n-es et la société civile » : quelles sont les clés d'une participation réussie ?

### ➤ Fiches projets

**Arzano (29)** - Le Régal d'Épissure : une épicerie associative qui redonne vie au cœur de bourg

**Hédé-Bazouges (35)** - Un skatepark participatif pensé et construit avec les jeunes de la commune

**Parthenay-de-Bretagne (35)** - Un investissement photovoltaïque citoyen sur le toit de la salle de sport

**Quistinic (56)** - Construction d'un Pôle enfance jeunesse avec chantiers participatifs

**Quistinic (56)** - Création de logements et de locaux d'activités en plein cœur de bourg

**Tremargat (22)** - La culture locale du faire ensemble appliquée à l'aménagement de la place du bourg

**Langouët (35)** - Conjuguer l'écologie et le social au quotidien

*« C'est une vraie réussite : les membres bénévoles sont fiers d'avoir réalisé eux-mêmes l'équipement dont ils ont besoin ; ils sont contents d'avoir participé à la vie collective et les rapports avec les élus en ont été positivement modifiés. »*

Anne Borry, maire d'Arzano



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus

## ► **Compte-rendu de la Rencontre à Plouguerneau – 25 juin 2016**

# La Participation citoyenne

**Sollicité en début d'année, BRUDED a accompagné la commune de Plouguerneau pour organiser une journée de rencontre le 25 juin 2016 sur le thème de la participation citoyenne dans le but de mettre en œuvre des actions dans ce sens, en s'appuyant sur l'expérience de ceux qui ont déjà fait. 18 élus venus de 8 communes, dont 6 adhérentes au réseau BRUDED sont venues partager leurs expériences et échanger au sein d'ateliers de réflexions ensuite. Les maîtres mots qui ressortent de cette belle journée : convivialité, confiance, appropriation, faire, échanger...**

## Présentations

Cinq communes ont présenté leurs projets respectifs. Arzano (29) et son club house, Hédé-Bazouges (35) et son skatepark, Le Faou (29) et ses journées citoyennes, Parthenay-de-Bretagne (35) et ses toits photovoltaïques ainsi que Quistinic (56) et son pôle enfance ont enthousiasmé la vingtaine d'élus présents à cette rencontre venus se nourrir de ces retours très concrets.

### ➤ **Arzano – Anne Borry, maire**

#### ► **La rénovation du club house de l'équipe de foot et autres associations**

La commune a travaillé avec les associations qui étaient prêtes à mettre la main à la pâte pour rénover le « club house », bâtiment vétuste et peu fonctionnel. Alors qu'il n'est pas toujours facile de travailler avec les associations, le travail collaboratif a porté ses fruits ici. La commune a proposé d'accompagner les bénévoles en leur fournissant le matériel nécessaire aux travaux et en laissant les bénévoles les réaliser (à part les travaux d'électricité et de plomberie, faits professionnellement). La commune s'est chargée de la partie administrative.

#### ► **Ce qu'on en retient :**

- Il a fallu user de beaucoup de pédagogie pour expliquer qu'une commune ne peut fonctionner comme un particulier (elle doit assurer la sécurité des travailleurs doit faire des demandes « administratives » pour acheter, faire, etc.) : « on ne parle pas toujours la même langue » nous explique Anne Borry.
- Les travaux menés comme cela sont encore plus chronophages (pas facile de coordonner des bénévoles par rapport à des professionnels)
- Sur le plan économique, la commune a fait de réelles économies, puisque la main d'œuvre était gratuite ;
- Sur le plan « humain », c'est une vraie réussite : les membres bénévoles sont fiers d'avoir réalisé eux-mêmes l'équipement dont ils ont besoin ; ils sont contents d'avoir participé à la vie collective et les rapports avec les élus en ont été positivement modifiés.
- La commune souhaiterait passer d'un fonctionnement « vertical » à « horizontal ». Elle souhaite pouvoir fédérer et rassembler pour accompagner les idées et permettre leur réalisation.

## ► D'autres projets

La commune a mené d'autres projets « participatifs » très valorisants :

- Piste de « mountain board » : les jeunes qui pratiquent ce sport gère le terrain, se le sont même « approprié » et il en résulte une réelle fierté pour eux car la commune leur « délègue » l'entretien du site, leur fait confiance et valorise leurs résultats sportifs.
- L'épicerie « Le Régal d'Épissure » est un projet qui a conforté le lien « association-municipalité ». Cette dernière a soutenu la démarche de création de cette épicerie associative de l'idée jusqu'à sa réalisation et son fonctionnement. Ouverte depuis un peu plus d'un an, c'est un équipement qui fonctionne et fait revivre le bourg.

## ➤ Hédé-Bazouges, Isabelle Clément-Vittoria, adjointe

### ► Un skate park réalisé par les jeunes

Sollicitée par les jeunes pour la création d'un skate park, la municipalité a dit « banco » aux jeunes en leur proposant de réaliser eux-mêmes l'équipement. Le seul intervenant extérieur serait le graphiste qui a dessiné le projet et coordonné les travaux avec les jeunes. Après avoir obtenu les autorisations nécessaires (Architecte des bâtiments de France pour l'aménagement du site à proximité du château), la commune a coordonné le chantier pour la réalisation du skate park en béton.

### ► Ce qu'on en retient

- Une réussite sociale : les jeunes se sont clairement appropriés l'équipement qu'ils ont réalisé. Ce sont même eux qui le gèrent aujourd'hui : fonctionnement, usage, respect du règlement, etc.
- Il importait que lors des journées de chantiers, il y ait des moments de convivialité : la commune offrait tous les jours un repas à toutes les personnes participants au chantier (qu'elles soient venues une heure ou 3 jours...) ; cela a beaucoup contribué à créer une bonne ambiance.
- On comptabilise 18 jours de travail en tout et 50 jeunes qui se sont impliqués !
- Les jeunes ont appris à utiliser des outils (bétonneuse, scie sauteuse...) : une vraie valeur de formation !
- Côté assurance, les jeunes étaient sous la simple responsabilité civile de la commune
- Coût final : 18 000 €, alors même qu'un skate park coûte généralement plutôt 60 000 €... Ce coût incluant le travail du graphiste, les matériaux, les repas. Les recettes : 15 000/commune, 2 000/crédit Agricole, 300/Super U
- On a créé du lien

■ En savoir plus : [fiche projet BRUDED – skate park Hédé-Bazouges](#)

## ➤ Le Faou, Stéphanie Herrou, adjointe

### ► Des journées participatives

La commune du Faou souhaitait « créer du lien » et s'est donc posé la question des outils possibles : jeux inter-quartiers ? inter-générationnel ? Au bout du compte elle a choisi d'organiser, avec grand succès depuis deux ans « La journée citoyenne » pour mener à bien des chantiers sur la commune, comme il en existe dans 350 communes en France. Ce sont plus de cent personnes de tous âges qui se sont réunies en mai dernier pour la dernière édition.

### ► Ce qu'on en retient

- Une journée pour se rassembler autour de projets souhaités pour améliorer la qualité de vie des habitants

- La convivialité est de mise : la commune offre le repas ce qui permet de créer du lien et des échanges simples et sympathiques
- Coût de l'opération : 1 800 €, comprenant le repas et l'achat du matériel... pour la réalisation de 9 chantiers sur la commune (peintures équipements publics/école, espaces verts...)
- Les gens deviennent « acteurs » de leur espace et plus seulement « consommateurs » ; ça change le regard et l'appropriation.
- Tout le monde est sur le même pied d'égalité (habitants, élus, jeunes, âgés...) ; « on avait tous le même gilet jaune, qu'on soit maire ou simple citoyen »

## ➤ Parthenay-de-Bretagne, Alain Froger, maire

### ▶ Du photovoltaïque citoyen pour des bâtiments publics

La commune a réalisé deux projets de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics : l'atelier municipal et la salle de sports. Au départ, la commune avait traité avec la société Armogreen qui a installé les panneaux. Dans la phase de revente de l'équipement, les habitants se sont mobilisés pour pouvoir devenir propriétaires de l'équipement, estimant qu'il était plus judicieux de récupérer les bénéfices de celui-ci plutôt qu'une entreprise privée. Les habitants ont donc créé l'association « Parthenay 21 » qui a créé la SAS « Parthenay Énergies Citoyennes » réunissant 68 associés et 48 800 € (20% du capital), suffisant pour racheter l'équipement photovoltaïque.

#### ▶ Ce qu'on en retient

- Le rendement des panneaux importe peu dans un projet « citoyen » car l'idée n'est pas de faire du « profit »
- Les habitants se sont appropriés l'équipement et deviennent « acteurs » de leur territoire

■ En savoir plus : [Fiche projet BRUDED – photovoltaïque citoyen](#)

## ➤ Quistinic, Gisèle Guibert, maire

« Lorsque nous sommes arrivés à la tête de la commune en 2008, on nous a dit : la commune est très endettée, vous ne pourrez donc faire aucun investissement à court terme... Ce n'est pas très encourageant, mais cela a permis à la municipalité de se poser et de prendre le temps de réfléchir à la suite. On a choisi de faire du développement durable et on s'est alors fait accompagner par les bons acteurs : CAUE, BRUDED, DTM, etc. »

### ▶ Le pôle enfance

Les deux écoles manquaient d'équipement en terme de cantine et d'accueil péri-scolaire. Le premier projet qu'une équipe d'architectes nous a proposé coûtait 1,2 M€... c'était trop. On a donc choisi de renverser le projet en disant : « nous avons la capacité d'investir 800 000 € en tout, il nous faut X, Y et Z : que pouvez vous nous proposer ? ». Un architecte a répondu « banco » pour un projet passif à 700 000 €. On a tout de même souhaité aller plus loin en travaillant sur les éco-matériaux, locaux : un agriculteur bio de la commune a cultivé et récolté de quoi faire de l'isolation en paille (dans une structure bois) et on a lancé un appel pour des chantiers participatifs, encadrés par un artisan professionnels. On a poursuivi avec un second chantier « terre ». La population a répondu positivement.

#### ▶ Ce qu'on en retient

- Il importe de prendre le temps pour mener des projets suffisamment réfléchis
- Les habitants étaient très contents de réaliser/participer aux chantiers, même si les retours positifs nous parviennent plus de l'extérieur que des habitants eux-mêmes.
- Sur le plan budgétaire, on a fait des économies importantes sur ce projet et on a ré-équilibré le budget communal.

- Du point de vue des assurances, on a passé une convention avec chaque bénévole ; c'est l'assurance de la mairie qui permettait la sécurité des travailleurs bénévoles.
- La convivialité était de mise : des « bons » repas (préparés par des habitants) ont toujours été proposés et ont largement contribué à la bonne ambiance.

■ En savoir plus : [Fiche projet BRUDED Pôle enfance](#)

## Ateliers

Des ateliers d'échange ont permis aux participants de partager leurs expériences et "recettes" pour mieux mettre en œuvre des projets participatifs sur leurs territoires. Trois thèmes ont été retenus :

- Financer la participation citoyenne
- Accompagner une démarche citoyenne
- Mobiliser la population autour d'un projet + Révitaliser un quartier

### ► Ce qu'on en retient

	éléments de réponses	Pistes d'actions	Quelques freins
<b>Comment financer un projet de participation citoyenne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Utiliser l'épargne citoyenne,</li> <li>– Donner du sens à l'épargne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fondation du patrimoine (mobiliser le financement citoyen) - crowdfunding</li> <li>– Club d'investisseurs</li> <li>– Mettre du matériel et des moyens aux associations autres que financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Aspects réglementaires</li> <li>– Manque de regroupement des connaissances (manuel du financement participatif par exemple)</li> </ul>
<b>Comment mobiliser la population autour d'un projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Solliciter en direct, physiquement, en mettant en avant les compétences individuelles</li> <li>– S'appuyer sur les associations</li> <li>– Bien expliquer le projet en amont, en partant de l'habitant, ce qu'il en retirera</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Partir d'actions très concrètes</li> <li>– Intégrer la convivialité (repas, pot.. )</li> <li>– Valoriser le bénévolat, la reconnaissance, « être utile à »</li> <li>– Repérer des meneurs</li> <li>– Importance de la communication au sens large, et aussi avec les élus de quartier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Convaincre de l'intérêt à s'engager</li> <li>– Convaincre de l'intérêt collectif (arguments)</li> <li>– Rechercher une contrepartie (formation, ambiance, découverte...)</li> </ul>

	éléments de réponses	Pistes d'actions	Quelques freins
<b>Comment revitaliser un quartier et accompagner une démarche citoyenne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un cadre favorable</li> <li>- Échelle du quartier est pertinente</li> <li>- Valoriser les actions positives</li> <li>- Répondre positivement et de manière globale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui extérieur, on travaille pour la commune</li> <li>- Diversifier les outils pour que l'habitant sache qu'il peut s'exprimer et ose le faire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élus ont tendance à anticiper les freins (financement, règlement...)</li> <li>- Défaut de culture participative dans les attitudes des professionnels (services techniques)</li> <li>- Réunions avec les élus n'incitent pas les citoyens à s'exprimer librement.</li> </ul>

## Conclusions

### ➤ Les points forts

- La participation ne se « décrète » pas.
- Ce qui compte, c'est de se mettre en mouvement
- Faire confiance aux citoyens
- Pour viser l'intérêt collectif, il faut privilégier le contact individuel, physique
- La convivialité est primordiale

### ➤ Suites à engager pour Plouguerneau

- Il est temps de passer à l'action concrète
- Skate park : rencontre avec ELB et N Peuch, et les jeunes d'Hédé Bazouges et Plouguerneau
- Ravalement de l'espace social : volontaires prêts, projet à mener par JPLG
- Journée citoyenne à prévoir (organisation en copil participation, fixer une date)

## Annexes

### ➤ Liste des participants

Anne	Borry	maire	Arzano (29)
Isabelle	Clémant-Vitoria	adjointe	Hédé-Bazouges (35)
René	Le Youdec	adjoint	La Chapelle-Launay (44)
Stéphanie	Herrou	conseillère	Le Faou (29)
Alain	Froger	maire	Parthenay-de-Bretagne (35)
Yannick	Bigouin	adjoint	Plouguerneau (29)
Philippe	Cariou	adjoint	Plouguerneau (29)
Audrey	Cousquer	conseillère	Plouguerneau (29)
Isabelle	Dewu	conseillère	Plouguerneau (29)

Jean-Luc	Kerdoncuff	conseiller	Plouguerneau (29)
Elisabeth	Le Bihan	adjointe	Plouguerneau (29)
Marcel	Le Doll	conseiller	Plouguerneau (29)
Jean-Paul	Le Gall	adjoint	Plouguerneau (29)
Andrew	Lincoln	adjoint	Plouguerneau (29)
Yannig	Robin	maire	Plouguerneau (29)
Cécile	Trividic	conseillère	Plouguerneau (29)
Gisèle	Guilbart	maire	Quistinic (56)
Armel	Mor	conseiller	Vézin-le-Coquet (35)

Les débats et présentations étaient animés par Maïwenn Magnier, chargée de développement BRUDED Penn ar bed

## ➤ Enquête de satisfaction

Afin d'évaluer la pertinence de ce genre de journée d'échange et la manière dont elle organisée, une enquête de satisfaction a été distribuée à l'ensemble des participants.

### ▶ Quelques retours

- Journée très appréciée, très « enrichissante » « passionnante » « aspect humain très présent »
- Matinée : qualité, pertinence et présentation correspondants aux objectifs et attentes
- Pas assez de monde au regard de la capacité d'accueil de l'Armorica
- Redonne du courage, rencontre et partage sur du vécu, donne des perspectives
- Durée des présentations du matin idéale
- Après midi : les ateliers ont été jugés très satisfaisant tant par le choix des problématiques que par l'animation et la qualité des échanges.
- Perspectives : à renouveler 1 à 2 fois par an, tourner les lieux, et impliquer les agents.
- Enrichir d'un regard des autres communes sur les projets à venir.

## ■ EN SAVOIR PLUS : [Programme, présentations et compte-rendu](#)



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Synthèse des échanges

# Atelier « Diagnostics partagés avec les citoyen-n-es et la société civile » : quelles sont les clés d'une participation réussie ?

*Le 1<sup>er</sup> octobre 2016, la Région Bretagne, le CESER, le réseau des conseils de développement, Résovilles, SciencesPo Rennes et l'Université de Rennes 2 organisaient une journée d'échange sur le thème « La Participation, une opportunité de développement pour les territoires ». BRUDED s'est vu confier l'animation de l'Atelier n°7 intitulé « Diagnostics partagés avec les citoyen-n-es et la société civile »*

L'Atelier, d'une durée d'environ 2 heures, s'est déroulé en 2 temps :

- Un temps de présentations de 3 expériences très concrètes
- Un échange avec l'ensemble des intervenants et participants pour tenter de faire une synthèse sur « les clés d'une participation réussie »

Environ 25 participants étaient présents à l'atelier : élus, membres de conseils de développements, chargé(es) de de développement local, étudiantes...

## 3 retours d'expériences concrets

L'atelier a permis de découvrir les retours d'expériences de :

- La participation du Conseil de développement au SCOT du Pays de Lorient à travers des préconisations de son groupe de travail interne et les randos-SCOT organisées par le Syndicat mixte et l'AUDELOR – Jean Verger, Président du Conseil de Développement
- La participation des habitants dans le projet urbain de Saint Sulpice-la-Forêt pour élaborer un diagnostic partagé de la commune puis projeter son devenir en 2030 – Yann Huaumé, Maire
- La participation des habitants dans la refonte du bourg de Tréveneuc avec le déplacement de commerces et la création de logements et de services – Marcel Serandour, Maire et Christophe Gauffeny, CAUE 22

Les 3 retours d'expériences ont fait l'objet de rédaction de fiches diffusées dans le dossier participant

## Une synthèse collective

Suite aux 3 retours d'expériences, et au vu de leurs propres expériences, l'ensemble des participants ont été invité à faire une synthèse collective pour définir « quelles sont les clés d'une participation réussie ? ». Il en ressort les points suivants :

## ➤ Une posture nouvelle de la part des élus

Il s'avère important de retrouver de la confiance élus / habitants et de montrer que l'on est bien dans une volonté réelle d'engager processus de participation

- Une posture du maire et des élus qui évolue : moins hiérarchique, plus transversale
- Une culture de l'équipe municipale : qualité d'écoute
- Un bon fonctionnement du binôme élu/technicien (secrétaire de mairie, DGS,...)

## ➤ Un processus de concertation clair

Dès le démarrage du processus de concertation,

- Le sujet sur lequel porte la concertation/participation doit être clair
- La méthodologie expliquée
- La chronologie, temporalité définie : début et fin du processus
- La position des participants doit être définie : à quoi va servir la concertation, qui valide in fine ?

## ➤ L'importance de l'animation du processus

Il est important de s'appuyer sur des acteurs (en interne ou en prestation) qui savent animer un processus de concertation

- Savoir s'entourer d'acteurs de la concertation
- Pour associer les acteurs au bon moment, avec les bons outils, les bonnes méthodes d'animation
- Pour tenir le fil de la concertation dans la durée avec les bons moyens de communications : invitation, retours et rendus au fil de l'eau...

## ➤ Des outils et des méthodes adaptés aux objectifs de la concertation

La question des outils et des méthodes apparaît comme prépondérante pour assurer une participation vivante

- Des outils favorisant l'accessibilité au processus de concertation au plus grand nombre : aller vers les habitants plutôt que de demander aux habitants de venir ?
- Des méthodes nouvelles, informelles, libérant la parole, limitant les phénomènes « de posture » : randos, stands, caravanes, internet, ateliers....
- Faire appel à des acteurs créant la confiance, libérant la parole : étudiants, services civiques...
- La forme est importante : agencement d'une salle...

## ➤ Penser à évaluer

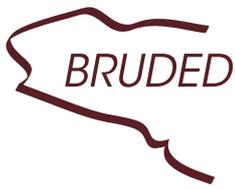
- Etape à part entière du processus de concertation
- Pour s'améliorer par la suite

### CONTACT :

Mikael LAURENT – [m.laurent@bruded.org](mailto:m.laurent@bruded.org) – 06 33 64 23 41

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



► **Arzano (29)**

# Le Régal d'Épissure : une épicerie associative qui redonne vie au cœur de bourg

*Soutenue par la municipalité, l'association « Épissure » s'est mobilisée pour ouvrir une épicerie en centre bourg alors que la dernière avait fermé ses portes quelques mois plus tôt : un défi relevé par une petite commune qui s'appuie sur une démarche des habitants, moteur du projet.*

**A**rzano est une commune rurale du sud Finistère de 1 404 habitants, située à une dizaine de kilomètres au nord-est de Quimperlé au sein de Quimperlé Communauté. Ces dernières années, elle présente les symptômes d'une dévitalisation, caractérisée par la disparition successive des médecins et le déclin progressif des commerces de centre-bourg. La dernière épicerie du bourg a d'ailleurs cessé son activité en avril 2014. Refusant de voir ce déclin du centre bourg comme une fatalité, une dizaine de personnes s'est organisée en collectif après la fermeture de l'épicerie pour réfléchir à la revitalisation du tissu social et économique du bourg.

## ➤ Naissance du projet

À l'occasion d'une réunion publique à l'orée des municipales en 2014, deux personnes évoquent l'idée de créer un marché de producteurs dans le but de créer du lien social et valoriser les producteurs locaux. La municipalité élue entend cela et propose d'accompagner le collectif dans ses démarches : suivi technique et moral notamment pour défendre l'idée de rouvrir une épicerie alors que l'autre venait de fermer ses portes.... Pour susciter les échanges autour de ce projet et discuter des conditions de sa faisabilité, un débat public, ouvert à la population et aux partenaires potentiels, est organisé. À la suite, une enquête auprès de la population communale sur ses modes de



Le Régal d'Épissure a ouvert ses portes en mai 2015

consommation et ses besoins est lancée. Des visites d'opérations similaires sont aussi organisées dans les communes et départements voisins.

## ➤ Comment ça marche ?

Après comparaison des différentes formes juridiques possibles, le collectif se fédère en association « Épissure », forme préférée à celle d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif). Pour poursuivre le travail engagé par le collectif en commission et cadrer le montage du projet, l'association provoque des rencontres avec différentes structures d'accompagnement (espace associatif de Quimper, Quimperlé Communauté, experts comptables).

### Le «100 mètres gourmand»



Une formule à 9 € qui permet de faire fonctionner l'épicerie, la boulangerie et le bistrot du bourg, tous situés à moins de 100 mètres les uns des autres :

1. on achète le plat du jour à l'épicerie
2. on prend le pain et le dessert à la boulangerie
3. on apporte le tout au bar pour le déguster avec une boisson...■

## ➤ Une convention

Soucieuse de voir ce projet innovant et original aboutir, la commune conclut une convention d'objectifs avec l'association définissant leurs actions respectives. L'association procède à différents travaux d'aménagement (façade, rayonnage...). Le local est alors prêté pendant les premiers mois à l'association qui paiera ensuite un loyer mensuel.

## ➤ Des financements

Un dossier de financement du projet est monté sur les bases du chiffre d'affaires annuel de l'épicerie précédente (175.000 €). Des aides sont obtenues auprès du Conseil départemental du Finistère (5 000 €) et de la commune (10 000 €). Quimperléd communauté a été sollicitée sur un fonds de concours qui permettrait à l'association de bénéficier d'un soutien financier. L'association a également lancé un appel à fonds privés par le biais d'internet pour le financement du matériel et du fonds de départ (15 000 €).

## ➤ Une ouverture réussie !

Le « Régal d'Épissure » ouvre ses portes le 6 mai 2015 et vit dès les

“ Ce projet est une opération réussie même si elle subit aussi des difficultés. L'épicerie a redonné vie du bourg ; le dimanche matin, ce n'est plus le même ! ”



Anne Borry, maire

premiers mois un succès important. Le gérant de l'épicerie est recruté dès l'ouverture par l'association pour permettre le fonctionnement du commerce en plus de l'implication d'une quarantaine de bénévoles. Si le souhait de l'association était bien celui de privilégier les produits issus des circuits courts et/ou Bio, la réalité est celle d'une demande différente : un sondage effectué auprès de la population a révélé une faible demande en produits bio. Les produits frais locaux et transformés (le gérant est cuisinier de formation) fonctionnent bien.

En 2016, à l'occasion du premier anniversaire de l'épicerie, un emploi est maintenu et les clients se fidélisent.



La vitrine richement décorée

## ➤ La communication

Un des outils de l'épicerie est leur site internet : le consommateur peut prendre connaissance de l'histoire du projet et les produits disponibles. C'est aussi l'occasion de valoriser les idées et choix de l'association, tels les « produits en vrac ».

## ➤ Ce que l'on en retient

Anne Borry tire trois leçons principales de cette belle initiative : « Pour qu'un tel projet existe, perdure et soit réaliste, il doit être à l'initiative de citoyens, la collectivité doit l'accompagner et les usagers doivent se l'approprier et le faire fonctionner ».

On note toutefois la difficulté d'un fonctionnement associatif et bénévole : le manque de savoir-faire en matière de commerce, la baisse ponctuelle de motivation ou de disponibilité rendent les choses parfois compliquées.

Au final, c'est une opération fragile mais réussie qui demandera beaucoup de travail et de vigilance pour durer dans le temps. La demande locale était forte et l'offre produite cohérente. ■



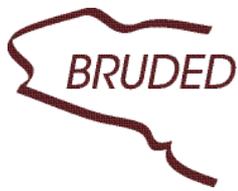
Les clients sont nombreux !

## CONTACT :

Anne Borry, maire / Mairie : 02 98 71 74 67 / mairie.arzano@wanadoo.fr  
Le Régal d'Épissure / 02 98 71 57 03 / www.epissure.fr

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Hédé-Bazouges (35)

# Un skatepark participatif pensé et construit avec les jeunes de la commune

Les jeunes de Hédé Bazouges souhaitent avoir leur skatepark. La municipalité a répondu à leur demande à condition qu'ils participent à la réalisation du projet, y compris sur la phase chantier. Le projet est aujourd'hui sorti de terre avec un investissement très réduit...

**A** l'origine du projet, le souhait d'un groupe de 8 jeunes, âgés de 11 à 14 ans, qui souhaitent que la municipalité accepte de construire un espace à leur image, pour pratiquer leur passion en toute sécurité : trottinette, skateboard, BMX, roller... Accompagnés par l'animatrice du Point Information Jeunesse (PIJ), ils écrivent au maire puis réalisent une vidéo pour présenter leur projet en conseil municipal (octobre 2014).

Le projet reçoit un accueil favorable et Isabelle Clément-Vitoria, adjointe jeunesse et sports, s'empare du dossier. L'élue contacte Nicolas Peuch, aujourd'hui Président de l'association « Roulez jeunesse » sur la région briochine, designer de formation et pratiquant le skate depuis une vingtaine d'années. Il propose à la commune de les aider à la création et la réalisation d'un skatepark « en incluant au maximum les futurs utilisateurs tant dans la conception que dans la réalisation des travaux » explique l'élue.

### ➤ « Des compétences complémentaires »

Pour mener à bien le projet, une équipe est constituée et animée par l'adjointe. La municipalité prend à sa charge une prestation de Nicolas Peuch en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Côté municipalité, deux élus issus de la commission jeunesse suivent le projet. L'un



De juin à novembre 2015, de nombreux bénévoles sont venus travailler sur le chantier pour qu'il soit fini avant l'hiver.

d'eux, M. Thierry Robineau - au vu de ses compétences en bâtiment - coordonnera les travaux.

L'équipe projet est également composée des animatrices du Point Information Jeunesse, du SIVU Anim'6 et des bénévoles : jeunes, parents, voisins, artisan ou agent technique prennent part à l'aventure.

Sur la base d'une première présentation par Nicolas Peuch, « tant sur l'esquisse du skate-park que sur l'aspect participatif », le projet évolue au fil des discussions. « A l'époque, j'ai également contacté l'association ABC skatepark ainsi que la mairie de Douarnenez, dont les services techniques avaient réalisé leur propre skate-park, pour comprendre comment ils avaient procédé ».

### Un défi réussi



Nicolas Peuch a participé à l'ensemble du projet : du dessin au suivi du chantier. Le volet « participatif » était indispensable à la réussite du projet « c'était le postulat de départ on lance le projet s'il y a de l'aide et du monde pour accompagner » précise-il. La présence d'adultes était nécessaire pour concilier l'animation et l'avancement du chantier. « C'est quand même assez dur de tenir les gens sur plusieurs mois, si c'était à refaire, il faudrait peut-être condenser le chantier sur un temps plus court ou sous-traiter certains postes pour diminuer la masse de travail. »

## ➤ Un skatepark au centre des ruines du château...

Sur proposition des jeunes, la municipalité a accepté de placer le skatepark au centre des ruines du château, où existe déjà une grande surface bitumée. Sans fonction réelle aujourd'hui, celle-ci avait été conçue « avant la guerre, de manière participative déjà à l'époque, pour réaliser un terrain de tennis ».

Afin de travailler l'intégration paysagère, la municipalité fait appel à Roch de Crevoisier, architecte conseil du département et consulte les services des Bâtiments de France qui donnent leur accord. « Il y avait aussi la volonté de remettre de la vie sociale dans l'enceinte du château pour éviter que ça devienne un no man's land. C'est également ce qui les a intéressés » explique Isabelle Clément Vitoria.

## ➤ Le déroulement du chantier : «ça a été très rapide!»

Le chantier s'est étalé sur 5 mois, de juin à novembre 2015 avec 18 journées ou 1/2 journées travaillées. «Ce sont au total 50 personnes qui ont aidé, entre 2h pour certains et 10 jours pour d'autres». «On a pas eu besoin de louer du matériel : les outils étaient ceux des bénévoles, on a juste acheté des gants pour les enfants».

“ L'idée était que les jeunes ne soient pas seulement consommateurs mais acteurs de leur projet ”



Isabelle Clément Vitoria, adjointe

Principales étapes du chantier :

- découpe à la scie à béton des surfaces au sol des différents éléments
- fondations et mise en place des murets de soutènement.
- remblayage, mise en place des gabarits, ferrailage
- fixation des bordures moulées par scellement chimique
- coulée des volumes en béton puis lissage à la taloche
- peinture des bordures à l'aide d'une peinture-résine pour béton

La question des normes n'a pas été un frein au projet : «Aujourd'hui, pour des modules en béton, il n'y a pas de normes à tenir, les seules normes qui s'appliquent sont celles des lieux publics» précise Nicolas Peuch.

Côté assurances, la mairie est assurée de manière générale pour les bénévoles lors de l'organisation d'évènements divers, il n'y a pas eu d'assurance complémentaire spécifique au projet.



Intervention de Marielle Guille, plasticienne

## ➤ Développer du lien social

Des jeunes qui ne se connaissaient pas avant ce projet se sont cotoyés sur le chantier, mais aussi pendant les repas pris au restaurant et financés par la collectivité : «ça a été l'occasion de se rencontrer, de rencontrer des adultes, les moments de repas étaient très appréciés».

Un partenariat a été monté avec la compagnie Artefakt qui a réalisé un montage vidéo pour avoir le témoignage des jeunes : «ils expliquent qu'ils ont aimé apprendre à souder, à faire du béton, à utiliser une scie sauteuse». Le chantier s'achève par l'intervention d'une plasticienne, Marielle Guille, avec qui les jeunes ont décoré leur skatepark.

## ➤ Coûts et subventions

**Coût total** : environ 18 000 € TTC là où un projet classique de skatepark coûterait entre 60 000 € et 80 000 €.

- Enrobé : 3 300 €
- Béton : 5 000 €
- AMO : 3 600 €
- Prestation maçonnerie : 2 000 €
- Prestation plasticienne : 850 €
- Ferrailage : 600 €
- Repas bénévoles : 500 €

**Total financements** : plus de 3000 € :

- Crédit agricole : 2 000 €
- Super U : 300 €
- Sivu Anim 6 : 1 000€ (animation atelier décoration) ■



Les jeunes de la commune ont participé à la réalisation des différentes étapes du chantier

## CONTACT :

Isabelle Clément-Vitoria, adjointe à la jeunesse et sports. Tél. mairie : 02 99 45 46 18/ e-mail : mairie@hede-bazouges.fr

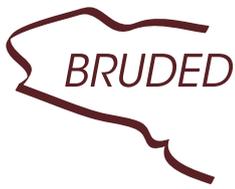
Fiche réalisée avec le soutien de :



Fiche projet • Mars 2016



www.bruDED.org / 2



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Parthenay-de-Bretagne (35)

# Un investissement photovoltaïque citoyen sur le toit de la salle de sport

*A Parthenay de Bretagne des habitants se sont rassemblés pour proposer à la municipalité de porter un investissement citoyen sur le toit photovoltaïque de la salle de sport. La municipalité a soutenu cette initiative.*

**C**ommune rurale de 480 hectares située à 17 km de Rennes à proximité de la RN 12, Parthenay de Bretagne fait partie de Rennes Métropole. A l'instar d'autres communes de l'agglomération rennaise, elle a signé la « Convention des maires », mouvement européen par lequel les signataires visent à atteindre l'objectif de l'Union européenne, à savoir réduire de 20% les émissions de CO2 et la consommation d'énergie et produire 20% d'énergie renouvelable, d'ici 2020. Fin 2014, 4110 collectivités européennes, dont Rennes Métropole avec son Plan climat énergie territorial (PCET), avaient ainsi engagé « un plan d'action pour l'énergie durable » pour donner corps à leur engagement dont Rennes

### ➤ Une 1ère démarche avec le toit de l'atelier municipal

Pour respecter ses engagements et participer au Pacte Electrique Breton, la municipalité avait inclus la possibilité de produire de l'énergie électrique renouvelable sur le toit mono pente, orienté sud, de son futur atelier technique. Elle avait ensuite contractualisé avec Greenénergie, filiale d'Armorgreen (Melesse-35), la réalisation du toit photovoltaïque. Par une convention d'occupation temporaire signée en novembre 2012, la société prend à sa charge l'intégralité de la couverture composée de 240 panneaux photovoltaïques polycristallins (puissance 60 kWc) ainsi que le bac acier et exploite ensuite la



Grâce à l'énergie citoyenne de Parthenay 21 et la volonté de la municipalité de mettre du photovoltaïque sur le toit de la nouvelle salle de sport, 609 m2 de panneaux solaires ont été financés par 68 investisseurs locaux de la commune et des environs.

production d'électricité pendant 20 ans (reconductible 2 X 5 ans). A l'issue de ce délai, la couverture redevient communale. « Le choix de contracter avec un opérateur privé avait permis à la commune de contribuer à la production d'énergie renouvelable, sans grever la capacité d'investissement de la commune pour d'autres projets » indique Alain Froger, maire.

### ➤ Un investissement revendu à un tiers

Le contrat qui lie la commune à Armorgreen comprend une clause qui permet à la société de revendre son investissement à une personne tierce, ce qu'elle a fait en 2013, au bénéfice d'un investisseur privé, parthenaysien d'origine. C'est une pratique courante : la société prend une marge et récupère l'intégralité de son investissement

## Favoriser l'économie locale



Pour les porteurs du projet, l'investissement citoyen « permettra de faire en sorte que les profits de la vente d'électricité restent au niveau de l'économie locale ». Pour Alain Froger, maire « ce projet montre qu'il est possible de créer ensemble et qu'il ne faut pas toujours tout attendre de la seule collectivité, d'autant qu'elle voit ses moyens diminuer fortement. C'est un exemple qui doit pouvoir s'appliquer à d'autres chantiers participatifs, afin de favoriser la citoyenneté et une économie solidaire ». ■

pour pouvoir investir sur un autre projet. Une revente que regrette Parthenay 21 d'autant que pour ses bénévoles « cette production électrique est achetée par EDF à un prix « subventionné » afin de promouvoir les énergies renouvelables. C'est donc une part de notre facture de consommation EDF qui le permet ».

## ➤ Un nouveau projet pour la salle de sport

Lancée en 2012 pour répondre aux besoins de la population, la salle des sports a été imaginée dans le même esprit que l'atelier municipal : une toiture orientée plein sud, couverte de panneaux photovoltaïques. Reste que la mairie, de par l'avancement des travaux, s'est engagée rapidement et a contractée à nouveau avec Armorgreen. Début juin 2014, suite aux échanges avec Parthenay 21, une solution est trouvée : la mairie prend une délibération lors d'un conseil municipal extraordinaire exigeant que le projet ne puisse être revendu qu'à des citoyens réunis comme investisseurs locaux. Parthenay 21 signe alors un protocole d'accord avec le groupe Armorgreen (mi-juin). Celui-ci s'engage à céder à l'association l'équipement photovoltaïque, sous condition d'une reprise de l'investissement au plus tard le 1 août.

## ➤ Une énergie citoyenne formidable

L'association va alors multiplier les contacts pour concrétiser le projet : organisation de deux réunions publiques et échanges avec le réseau Taranis, la Société d'Investissement Solidaire de Bruz, un expert comptable et un avocat d'affaires pour analyser la rentabilité économique et trouver la forme juridique la mieux adaptée. S'y ajoutent les rencontres et échanges avec le CMB, Groupama et Armorgreen

“ Répondre à nos engagements pour lutter contre le dérèglement climatique, dans un contexte financier de plus en plus critique, nous oblige à trouver des solutions nouvelles ”



Alain FROGER, maire de Parthenay-de-Bretagne

pour formaliser l'engagement. « Chacun voulait être rassuré de l'entrée en jeu de l'autre avant d'y aller ! » indique l'association qui estime que « le fort soutien du CMB au projet a débloqué la situation » et incité les autres à s'engager. C'est ainsi que, un mois après sa création (le 19 juin), la SAS « Parthenay énergies citoyennes » (PEC) réunit 68 associés pour un investissement collectif de 48 800 euros, soit plus de 20% du capital nécessaire, le reste étant financé par emprunt. Les investisseurs sont des parthenaysiens ou des sympathisants au projet, ainsi que 3 associations locales et une SARL. Le 1 août, Parthenay énergie citoyennes peut donc remplir son engagement et racheter le projet à Armorgreen. Le 4 décembre 2014, les panneaux produisaient leurs premiers kW. ■

### Quelques chiffres



- Puissance installée : 99,8 kWc
- Production estimée : 107 000 kWh/an
- 609 m<sup>2</sup> de cellules PV de la marque Solarworld, garantis 25 ans (-0,7%/an)
- Fonds propres : 48 800 €
- Investissement : 210 000 €
- Prix de revente à ERDF : 0,19€/kWh, prix fixe garanti sur 20 ans
- Rendement de 3 à 5%



### CONTACTS :

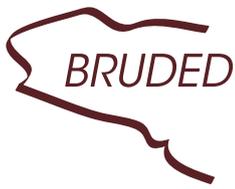
Alain Froger, maire / Tél. mairie : 02 99 69 91 53 / [mairie.parthenaybretagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.parthenaybretagne@wanadoo.fr)

Parthenay énergies citoyennes / [www.facebook.com/ParthenayEnergiesCitoyennes](http://www.facebook.com/ParthenayEnergiesCitoyennes) / [parthenay.energiescit@gmail.com](mailto:parthenay.energiescit@gmail.com)

Taranis / [www.reseau-taranis.fr](http://www.reseau-taranis.fr)

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



► **Quistinic (56)**

# Construction d'un Pôle enfance jeunesse avec chantiers participatifs

*Le choix de la paille pour l'isolation et d'enduits terre a été l'occasion d'organiser des chantiers collectifs qui ont mobilisé les habitants de la commune désireux de s'impliquer dans ce projet ou de découvrir de nouvelles techniques de construction.*

L'augmentation régulière de la population et le rattachement récent à Lorient agglomération permettent à cette commune de 1 500 habitants d'envisager l'avenir sereinement. Elle se doit maintenant d'offrir des équipements qui répondent aux attentes de ses habitants et notamment des 120 élèves répartis équitablement entre le public et le privé et des ados. Si les 2 écoles sont dynamiques, leurs cantines n'étaient plus aux normes. Plutôt qu'il y ait deux rénovations, la municipalité a proposé de construire un équipement unique sur un terrain à égale distance des 2 établissements. Le bâtiment abritera aussi une garderie, un relais d'assistantes maternelles et un local pour les jeunes.

## ↗ Une volonté d'innover

Ici, le développement est inscrit depuis 2008 dans une approche globale durable : aménagement et densification du bourg, zéro phytos, démarches participatives... Cela leur a permis de bénéficier d'aides éco-conditionnées qui ont rendu possible autant de réalisations. En amont de ses projets, la municipalité s'appuie régulièrement sur ce qui se fait au sein du réseau BRUDED. C'est en visitant les premières constructions en paille et terre qu'a germé l'idée d'utiliser des matériaux biosourcés pour leur nouveau bâtiment. Ces retours d'expériences les ont aussi convaincus de l'intérêt et de la faisabilité de proposer des chantiers participatifs pour leur mise en



Un bâtiment à ossature bois qui propose une architecture moderne et sobre.

oeuvre. C'est en effet l'occasion pour les participants de découvrir les techniques d'éco-construction et de mieux s'approprier le projet pour les futurs usagers.

## ↗ Une MOE dans l'esprit

Ces attentes ont été précisées dans le cahier des charges du recrutement de la maîtrise d'oeuvre (MOE), puis dans le dossier de consultation des entreprises pour les lots concernés. Les élus ont voulu recruter une MOE en phase avec la démarche communale et la philosophie du projet, qui soit en capacité à travailler avec les acteurs associés très tôt aux réflexions des élus : les usagers du futur pôle (enseignants, parents d'élèves et agents communaux), le CAUE, la DDTM et BRUDED.

## Des menus de qualité avec des produits locaux bios et durables

Actuellement, la commune fait livrer les repas par un prestataire qui a été retenu pour la qualité de son offre (liaison chaude, produits bretons, circuits courts avec priorité aux producteurs locaux, menus élaborés en fonction des saisons, valorisation des produits biologiques, interventions pédagogiques). L'objectif de la municipalité est de sensibiliser enfants et parents à l'importance du bien manger. Il est prévu la création à moyen terme d'un poste de cuisinier : la cuisine du Pôle a été conçue dans cet optique ■

C'est Florence Devernay, architecte à Hennebont qui a été retenue pour la qualité de son approche et son expérience des éco-matériaux.

### ➤ Des enjeux humains, techniques et financiers

Les aspects humains et de lien social ont été particulièrement pris en compte dans ce projet. Réunir tous les élèves dans une cantine unique permettra de réduire le clivage public/privé encore vivace et d'optimiser le travail du personnel communal. Ce sera aussi la possibilité de sensibiliser les enfants au bien manger en valorisant la filière bio locale et aux bienfaits pour la santé de la marche avant et après le repas. Les ados auront dorénavant leur espace.

Coté technique, les performances énergétiques du bâtiment seront poches du passif grâce à l'orientation sud du bâtiment, sa compacité et sa bonne isolation, le traitement des surchauffes estivales. Les faibles besoins de chauffage minimes seront apportés par un poêle à granulés. Son empreinte environnementale sera faible du fait de l'utilisation de matériaux bio-sourcés : bois pour l'ossature, paille pour l'isolation et terre pour les enduits.

“D'emblée, nous avons voulu que ce projet nous permette d'expérimenter de nouvelles techniques de construction durable et la mise en oeuvre des matériaux biosourcés.”



Gisèle Guilbart  
Maire

Côté finances, le bâtiment aura coûté moins cher que prévu. Cela s'explique par l'optimisation des surfaces, la mutualisation de certaines d'entre elles et à un degré moindre l'économie liée aux chantiers participatifs.

### ➤ Les chantiers participatifs

L'appel d'offres précisait la volonté de la municipalité et le cadre fixé à l'entreprise pour leur déroulement. Ils ont fait l'objet d'une communication pour recruter les participants qui ont signé une convention de bénévolat. Couverts par l'assurance de la mairie, ils ont été encadrés par l'entreprise Echo paille de Larré (56) qui garantit la bonne réalisation de ce lot avec sa décennale. Le chantier s'est déroulé sur une semaine avec des groupes de 12 personnes, pas toutes de la commune. La récolte et le stockage de



Bénévoles et ouvriers sur le chantier paille.

la paille bio avait été, l'été précédent, l'occasion d'un premier chantier sous la houlette de Denis Le Gall, ajoint aux travaux et agriculteur bio. Pour Gisèle Guilbart : « Ils n'enlèvent pas du travail aux entreprises car l'encadrement demande du temps. La participation à un tel chantier comme bénévole n'est pas suffisante pour se lancer ensuite soi-même dans un tel projet. Cela contribue surtout à sensibiliser aux éco-matériaux et à soutenir l'émergence de ces nouvelles filières ».

### ➤ Un coût maîtrisé

Le montant final sera inférieur à la première estimation. Il a été annoncé dans l'appel d'offres que les avenants ne seraient pas acceptés.

Dépense totale (hors mobilier intérieur estimé à 30 000€) .....  
.....715 560 TTC

Les subventions

- Leader .....63 000 €
- CG 56 (TSD) .....105 000€
- CC ..... 84 960€
- Contrat de pays .....89 700€
- DETR .....91 000€
- Réserve parlementaire ....21 725€
- CAF : 17 060€ (2.5%) + prêt à 0% d'un montant de 51 180€



Le chantier paille et enduits en terre.

### CONTACT :

Gisèle Guilbart, maire / Tél. mairie : 02 97 39 78 02 / mairie.quistinic@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



► **Quistinic (56)**

# Création de logements et de locaux d'activités en plein cœur de bourg

Après avoir réaménagé une grande partie du bourg, la municipalité a entrepris de le densifier pour attirer de nouveaux habitants. Au programme : aménagement d'une dent creuse et d'un lotissement, rénovation du presbytère pour proposer des lots libres et des logements sociaux.

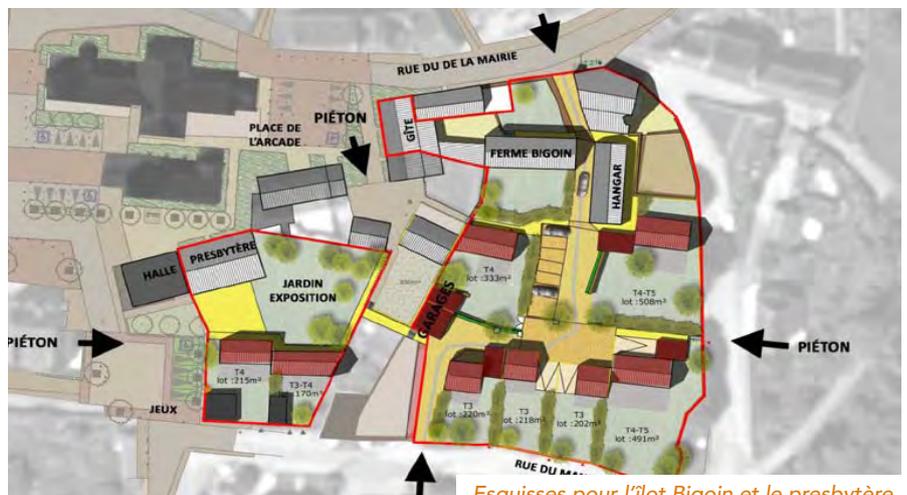
**Q**uistinic, commune rurale d'un peu moins de 1 500 habitants, fait partie de Lorient Agglomération depuis 2014. L'une des priorités de la municipalité élue en 2008 est de revitaliser un bourg vieillissant qui se vide peu à peu de ses habitants. Les élus souhaitent notamment attirer de jeunes couples avec enfants pour conforter les effectifs des deux écoles. Les personnes âgées désireuses de venir vivre près des commerces et services sont également ciblées. En 2015, elle a notamment inauguré un pôle enfance avec cantine et garderie, toujours en lien avec les écoles.

## ↗ Savoir s'entourer dès le début du projet

Dès le début de la réflexion, la mairie sollicite l'aide de différents partenaires : l'ABF, la DDTM, le CAUE et BRUDED. Pour Gisèle Guilbart, maire : « Ces projets sont difficiles à mener par les seuls élus : il est indispensable de pouvoir bénéficier d'avis extérieurs neutres et de s'appuyer sur l'expérience d'autres communes ».

Une pré-étude réalisée en 2010 par le CAUE 56 permet de mieux cerner les objectifs puis de choisir les sites et bâtiments, propriétés communales, pour réaliser ces projets : une dent creuse en cœur de bourg (l'îlot Bigoin) incluant le presbytère inoccupé, et une parcelle nue d'environ trois hectares, classée 1AU dans le PLU, en continuité du bourg (îlot Korrigan).

Afin d'aller plus loin dans leurs réflexions, les élus sélectionnent l'Atelier TerrAterre pour réaliser une étude préalable à l'aménagement de ces deux sites.



Esquisses pour l'îlot Bigoin et le presbytère.

## ↗ Une étude préalable participative suivie d'une mission d'AMO sur tout le projet

L'étude se déroule de mars 2012 à février 2013. Elle comporte le diagnostic des bâtiments existants, une proposition d'aménagement avec programmation sur les deux sites (fin de mission en phase APS : Avant Projet Sommaire).

La concertation de la population fait aussi partie de la mission. Deux ateliers sont organisés aux phases diagnostic et projet pour recueillir l'avis des habitants. Ces derniers insistent sur le respect de l'identité rurale du bourg et proposent de réduire la taille des parcelles.

L'architecte de l'Atelier TerrAterre a ensuite un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour suivre la mission de conception et la phase travaux, qui sera confiée à une autre structure. Cette assistance porte également sur le suivi des permis de construire.

## Prendre le temps de la réflexion pour mûrir un projet plus écologique



La situation financière de 2008 a contraint les nouveaux élus à retarder la mise en oeuvre de leur programme. Ils en profitent pour bien réfléchir en amont et décident d'aborder leurs projets dans une vision globale de développement durable. Cette orientation répondait aux préconisations du programme Éco-FAUR de la Région Bretagne, aujourd'hui remplacé par les contrats de partenariat avec les Pays. En intégrant l'ensemble des 13 cibles du cahier des charges régional dans son étude préalable, la commune a obtenu un financement à 50% de son coût. ■

## ➤ Les programmes

### L'îlot Bigoin

Une parcelle de 4 000 m<sup>2</sup> avec, au centre, une maison abandonnée des années 1960 faisait tort à une belle longère fin XIX<sup>ème</sup>, sise à l'entrée du terrain. D'où le choix de démolir la maison afin d'ouvrir la vue existante vers le sud et permettre l'aménagement de 5-6 lots constructibles. La longère a été mise en vente pour conforter les finances communales.

### L'îlot des Korrigans

La parcelle sera destinée à recevoir des équipements publics et un lotissement avec des lots libres et des logements sociaux.

### Le presbytère

Rénovation pour y créer des locaux d'activité ou des cellules commerciales en rez-de-chaussée, et des logements locatifs sur deux étages.

## ➤ Une poursuite de projet laborieuse malgré le rôle de l'AMO

Assistée de son AMO, la commune engage le cabinet de géomètre Nicolas Associés en avril 2013 pour réaliser les projets d'aménagements des deux îlots et le suivi des travaux. Toutefois, ce dernier propose un projet « classique », ne traduisant pas les objectifs initiaux. Cela contraint l'AMO à s'investir au-delà de sa mission et à quasi co-réaliser la conception.

Le projet passe en phase permis de construire. Là encore, le constructeur ne suit pas les prescriptions initiales. Le projet prend du retard suite aux

“ Il était urgent de trouver des solutions pour faire venir des jeunes couples avec des enfants dans notre centre-bourg. ”



Gisèle Guilbart  
maire.

nombreux débats entre le constructeur, l'AMO et l'ABF avant qu'un compromis ne soit trouvé.

## ➤ Tirer des enseignements

Avec le recul, il aurait été préférable d'insérer dans la commande de l'étude préalable une tranche conditionnelle pour la réalisation du projet.

Par ailleurs, il aurait été intéressant de mettre en lien le constructeur avec l'ABF et l'AMO dès le début de la réflexion à l'échelle du bâti.

## ➤ Lorient Habitat : un bailleur social devenu partenaire

Dès le début du projet, la commune s'est rapprochée des bailleurs sociaux du territoire. Mais sans succès, au motif que la commune n'était pas attractive. L'intégration de la commune dans Lorient Agglomération, en 2014, débloque la situation et facilite l'implication de Lorient Habitat dans le projet de la commune.

Après négociation, l'engagement du bailleur est le suivant :

• **Lotissement Bigoin** : achat de deux lots au prix de 29 €/m<sup>2</sup> et construction d'un T3 et deux T4 pour un coût total de 368 700 € TTC.



Des élus de BRUDED devant le presbytère.

• **Presbytère** : rénovation du presbytère cédé par la commune pour créer quatre logements T2 aux étages pour 428 200 € TTC, aménager deux espaces commerciaux ou d'activité au rez-de-chaussée pour 134 220 € TTC, revendus à la commune 111 850 € HT.

• **Lotissement des Korrigans** : construction sur des terrains cédés gratuitement par la commune de six logements (trois T3, trois T4) pour un coût de 663 000 € TTC.

Pour Gisèle Guilbart, c'est un accord équitable : « Sans cet arrangement, la commune n'aurait jamais eu les moyens de rénover le presbytère et le bailleur y trouve son intérêt financier » .

## ➤ Le coût des aménagements pour la commune

Les études TTC	
Études (dont 50% Éco-Faur)	12 100 €
MOE Aménagements	23 900 €
Les aménagements TTC	
Îlot Bigoin	
Démolition maison	15 136 €
Voirie	70 328 €
Réseaux	5 795 €
Îlot des Korrigans	
Voirie	80 826 €
Réseaux	5 750 €

Le financement sera assuré par la vente des terrains, une aide de 100 000 € au titre de l'Éco-Faur et un emprunt de 180 000 €. À noter que la longère n'a pas encore été vendue. ■



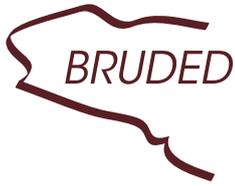
Le site de l'îlot Bigoin avec la longère au fond.

## CONTACT :

Gisèle Guilbart, maire / 02 97 39 71 08 / mairie.quistinic@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



► Trémargat (22)

# La culture locale du faire ensemble appliquée à l'aménagement de la place du bourg

*La culture du faire-ensemble partagée par une majorité d'habitants permet à cette petite commune de conserver son dynamisme et contribue à son attractivité. Le chantier collectif mis en place pour réaménager la place du bourg en est un nouvel exemple.*

**A**utrefois, la pauvreté des terres de ce territoire agricole, à l'écart des grandes routes, était compensée par la solidarité, le lien social et le faire-ensemble. Aujourd'hui, l'intégration des nouveaux habitants est largement facilitée par le fait qu'ils sont généralement porteurs de valeurs proches de celles de ce monde paysan en voie de disparition. Sa « richesse » semble donc résider dans le fait qu'une majorité de Trémargatois partage une vision « durable » de leur territoire, une volonté de s'impliquer dans son devenir et de se prendre en main collectivement..

➤ **Les municipalités successives accompagnent et favorisent cette dynamique...**

L'une des originalités de la commune, c'est le principe généralement admis que les équipes municipales doivent se renouveler de manière importante à chaque mandat, maire compris. Cela permet ainsi à plus de citoyens d'être responsables de la conduite de la commune et l'émergence d'une culture de l'implication dans la vie locale. Du fait que la population soit porteuse de la dynamique, le rôle des élus est plus de l'accompagner afin que les projets et les initiatives puissent se concrétiser. Pour ce faire, la municipalité définit un cadre d'orientations générales à la fois claires et souples, ouvertes aux envies et aux propositions des habitants.



La place du bourg réaménagée par ses habitants

➤ **...soutiennent des projets associatifs au service du développement économique local et du lien social**

La commune a fait le choix au milieu des années 90 d'acquiescer le Trémargat Café qui est devenu, au fil du temps, le cœur de la commune. D'abord confié à des gérants, il est depuis 2008 animé par une association locale baptisée « La Pépie ». Grâce à l'enthousiasme et l'implication de ses bénévoles, il est devenu pour les Trémargatois un espace de rencontres, de culture et d'échanges. Toutefois, afin de pérenniser cette aventure financièrement fragile et après une enquête auprès de la population sur ses attentes, la municipalité a validé la création d'une extension

**Adhésion à Enercoop**

Trémargat a choisi Enercoop comme nouveau fournisseur d'électricité. C'est un acteur du secteur coopératif, à but non lucratif, fournisseur d'électricité produite par des énergies renouvelables. Par ce choix en cohérence avec sa démarche globale, la commune souhaite à la fois soutenir la production et la consommation d'électricité dite « verte » et participer à un mouvement de réappropriation des questions énergétiques par les citoyens. Le coût supplémentaire des factures d'électricité est estimé à 500 € par an pour la commune. Il sera compensé en partie par les économies sur la consommation des bâtiments et par une légère augmentation du tarif de location de la salle polyvalente. ■



qui a permis d'y ajouter un service d'épicerie. L'acquisition du bâtiment attenant au café actuel est dans un premier temps portée par L'Établissement Public Foncier de Bretagne.

L'offre est basée sur le principe du « circuit court » (des producteurs locaux aux consommateurs), ainsi que sur les produits bio, lui donnant une orientation différente et complémentaire avec celle des multi-services des communes voisines.

### ➤ ...organise des chantiers collectifs pédagogiques afin de pouvoir réaliser des projets

Pour compenser ses petits moyens financiers, la commune fait régulièrement appel à la population pour réaliser tout ou partie des travaux de projets communaux. Ainsi, la salle des associations installée dans l'ancienne Mairie a été rénovée pour l'essentiel par les associations locales et de nombreux bénévoles dans le cadre d'un chantier collectif qui s'est étalé sur un an. Les bénévoles ont ainsi pu se familiariser avec les techniques d'isolation chaux-chanvre. Des ateliers de mosaïques ouverts à toutes les générations ont permis de créer une décoration murale avec leurs réalisations.

### ➤ Une très forte mobilisation intergénérationnelle pour embellir la place de leur bourg

La place en contrebas de l'église était totalement goudronnée et rien ne la séparait de la départementale qui traverse le bourg. Ni fonctionnelle, ni conviviale, elle déparait dans cette commune « verte ». D'où la proposition de l'équipe municipale de la transformer en faisant appel une fois de plus aux volontés et compétences locales. Le projet a été pensé de manière participative, avec l'appui du CAUE, pour être à la fois durable et simple, afin que les travaux soient réalisables par les habitants.

“Ce qui est intéressant, c'est que chacun a apporté ses propres compétences, talents, connaissances et savoir-faire.”



Eric Bréhin,  
Maire.

Pendant deux hivers et printemps, des dizaines de personnes de tous âges ont participé à ce chantier collectif. Certains, comme les agriculteurs, avec leur matériel pour la transformation d'un parking goudronné en pelouse fleurie. D'autres, avec leurs râteaux et binettes pour réaliser les aménagements paysagers. D'autres encore ont apporté leurs savoir-faire comme ce retraité soudeur qui a fabriqué du mobilier, ou ces jeunes apprentis qui ont monté une tonnelle à toiture végétalisée. Au final, le coût du projet ne dépassera pas les 10 000 euros et le résultat reflète bien l'identité de la commune.

### ➤ Des questions sur la pérennité

Pour autant, élus et habitants sont conscients que la démarche n'est pas exempte de contradictions, comme celle de la dépendance forcée à la voiture dans un territoire isolé, de projets non aboutis comme celui d'éco habitat groupé. Le modèle d'agriculture paysanne, socle de la culture locale, pourra-t-il être pépétué ?



La tonnelle avec toiture végétalisée

© B. Seneval/BRUDED

### ➤ Trémargat en bref

- 1390 hectares, dont 600 de terres agricoles. Pas de remembrement.
- 192 habitants. En hausse sensible depuis 10 ans.
- Pas d'école, par choix, pour éviter la concurrence avec celles des communes voisines.
- 15 fermes, dont plusieurs en circuits courts et vente directe, un paysan boulanger.
- Un restaurateur traiteur bio, une entreprise de chanvre bio.
- Café cabaret et épicerie en gestion associative. ■



En coeur de bourg, le Trémargat café et l'épicerie.

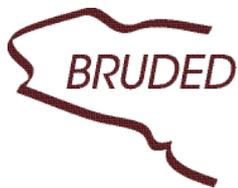
© B. Seneval/BRUDED

### CONTACT :

Eric Bréhin, maire / Tél. mairie : 02 96 36 55 07 / mairie.tremargat@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Langouët (35)

# Conjuguer l'écologie et le social au quotidien

Depuis 2001, la municipalité de Langouët a souhaité passer toutes ses décisions au crible des critères du développement durable. Objectif : répondre aux enjeux écologiques et sociaux de demain, sans grever le portefeuille de la commune et des habitants.

Commune de 560 habitants, située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Rennes, Langouët appartient à la Communauté de communes du Val d'Ille. Engagée depuis 2001, « la municipalité s'est attelée à passer toute nouvelle décision du conseil sous la loupe des enjeux du développement durable » indique Daniel Cueff, maire. Pas simple car les solutions toutes faites sont rarement les bonnes. Quant aux solutions nouvelles, elles demandent une mise en œuvre précautionneuse : « une noue, réalisée pour permettre à l'eau de s'infiltrer progressivement dans les nappes phréatiques, pourra s'avérer problématique pour l'agent chargé de l'entretien si elle est mal profilée » explique-t-il. Pour Daniel Cueff, tout est là : « mettre en œuvre une démarche systémique, où l'ensemble des cibles sont travaillées conjointement afin d'aboutir à une solution globale ».

### ➤ Préserver les terres agricoles

Bordé à l'ouest par une départementale, au sud et à l'est par la rivière de la Flume, au nord par un bois communal, le bourg est relativement circonscrit. « Dans le PLU, les élus ont souhaité garder cette cohérence, en faisant en sorte que l'urbanisation ne dépasse pas ces frontières naturelles » confirme le maire. De fait, au cours des 10 dernières années, les deux lotissements réalisés se sont situés



Tricentennaires et inscrits au PLU, les chênes contribuent à donner une identité forte à la commune.

pour le premier, dans une dent creuse du bourg et pour l'autre, au cœur du village le plus habité de la commune, à 5 minutes à pied de l'école. Elles ont permis à des jeunes ménages d'accéder à des logements écologiques, sains, peu énergivores et dans des budgets accessibles : de l'ordre de 185 000 euros TTC terrain compris pour une maison T4 à La Pelousière.

### ➤ Des logements passifs dans le bourg

Aujourd'hui et pour les opérations à venir, la municipalité souhaite privilégier le cœur de bourg. Face au bar associatif La Cambuse, se tiendra prochainement la nouvelle bibliothèque et des appartements : « ils pourraient permettre à des anciens, occupant des maisons souvent trop grandes et peu adaptées, de rester dans le bourg ou de le rejoindre ».

### Zéro pesticides et biodiversité



Ce fut l'une des premières décisions du conseil municipal : l'arrêt définitif du désherbage chimique. Une mesure qui s'accompagne depuis par une gestion plus écologique des espaces verts. A Langouët, les pelouses fleurissent, la haie entremêlée de lierre, ronce et aubépine est précautionneusement entretenue, certains espaces sont gérés en fauche tardive et les plantations de bords de murs encouragées ! ■

Là encore, l'écologie des matériaux n'a pas été oubliée, ni le budget des futurs occupants : « de niveau passif, les logements n'auront pratiquement pas de besoin de chauffage » précise D. Cueff.

### ➤ Une école HQE....

Chronologiquement, c'est par l'extension-rénovation de l'école que l'équipe municipale a démarré. A l'époque, celle-ci pose des problèmes de salubrité (humidité, peintures qui s'écaillent), de confort (froide, sonore) et de place. Conséquence : un fort turn-over des instituteurs et des parents qui placent leurs enfants ailleurs... « La santé et le bien-être des enfants et des enseignants a été au cœur de notre projet » explique D. Cueff. Pour le mener à bien, la commune associe toutes les parties prenantes ainsi qu'une experte de l'environnement intérieur. Résultat : un plancher chauffant « pour éviter de l'air pulsé qui mettrait la poussière en suspension », du parquet bois « lavé à la serpillère et à l'eau chaude », des peintures sans COV, des cloisons en briques pour l'acoustique... le tout pour un coût de 694 € HT/m<sup>2</sup>, atteint grâce à la compacité du bâtiment et à la suppression des couloirs, portes et cloisons super-

“ Nous sommes à la préhistoire du développement durable. Tout est encore à inventer pour trouver des solutions à nos enjeux collectifs ”



Daniel Cueff,  
maire

flues en phase conception. « Cette expérience a constitué un acte fondateur de notre démarche pour les projets à venir » affirme le maire.

### ➤ Et une cantine 100% bio !

Afin de prolonger la démarche, la commune décide de reprendre la gestion de la cantine en régie, avec un approvisionnement en produits bios et en circuits courts... le tout, à budget de fonctionnement constant ! Comment ? « Tout d'abord, nous avons arrêté la friteuse qui aurait nécessité une mise au norme coûteuse de la cuisine et renchéri le fonctionnement (gestion des huiles, filtres à changer...) ». Ensuite, la commune achète ses légumes, fruits et viandes en fonction des saisons et à un interlocuteur unique, le GIE Manger bio 35, un groupement d'agriculteurs. Côté épicerie, c'est la plateforme Biodis – qui alimente les Biocoop - située à

une dizaine de kilomètres, qui livre directement la cantine, à des prix attractifs.

### ➤ Se passer des énergies fossiles

Le maire est convaincu qu'il faut préparer l'ère de l'après pétrole, « sinon, nous la subissons de plein fouet et comme d'habitude, ce sont les gens les plus modestes qui seront les plus touchés : ceux qui sont obligés d'utiliser la voiture pour aller travailler, ceux qui vivent dans des logements les moins bien isolés... ». Alors la commune a pris les devants : l'ensemble des bâtiments communaux sont chauffés par une chaudière bois, approvisionnée par le bois de bocage des agriculteurs du territoire, les bâtiments communaux sont couverts de panneaux photovoltaïques, et toutes les opérations d'urbanisme sont gérées ou strictement encadrées par la commune. Les services municipaux n'utilisent ainsi plus d'énergie fossile pour le chauffage des bâtiments et produisent plus d'énergie électrique qu'ils n'en consomment. Un parking de co-voiturage a par ailleurs été mis en œuvre à l'entrée de la commune par la C.C. du Val d'Ille. ■

### Les points forts de la démarche

- Une démarche globale et systémique, conjuguant écologie et social
- Une implication des citoyens dans l'action plus que dans la prise de décision
- Une recherche de solutions innovantes, plus économes financièrement
- Une limitation des dépenses en fonctionnement pour augmenter la capacité d'investissement. ■



Construit en 2010, un collectif de 6 appartements en matériaux écologiques et sains, à loyers très modérés, et de performance BBC-2012.

### CONTACT :

Daniel Cueff, maire / Tél. : 02 99 69 92 30 / mairie-de-langouet@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :







Le réseau BRUDED rassemble de nombreuses expériences en matière de «participatif»... allant de celles qui ont initié des démarches avec et pour les habitants à celles qui bénéficient d'initiatives individuelles ou associatives pour mettre en œuvre des actions, des aménagements, des activités qui dynamisent les bourgs.

Ce petit recueil fait ainsi la lumière sur certaines de ces expériences.

## BRUDED : «les élus parlent aux élus»

BRUDED est un réseau d'échanges d'expériences comptant près de 130 collectivités sur la Bretagne et la Loire-Atlantique. Au sein du réseau, des élus « qui ont fait » témoignent de leurs expériences à des élus « qui veulent faire » pour leur permettre d'avancer plus vite et plus loin dans leurs réalisations. Pour faciliter ces échanges d'expériences, les chargés de développement répartis sur le territoire organisent régulièrement des visites de réalisations, des rencontres et accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets.

En adhérant à BRUDED, les élus bénéficient d'un accompagnement par les chargés de mission tout au long de leurs projets pour leur apporter un regard transversal s'appuyant sur les expériences des adhérents du réseau.

Contact : BRUDED - 19 rue des chênes - 35630 Langouët  
Tél : 02 99 69 95 47 / [contact@bruded.org](mailto:contact@bruded.org) - [www.bruded.org](http://www.bruded.org)



BRUDED est soutenu par :

